



PROJET PEDAGOGIQUE 2019 / 2020

Accueil de Loisirs Péri-scolaire « THEZAN PLEIN AIR » Cantine / ALP MATERNELLE / PRIMAIRE Année 2019 / 2020 Ville de Thézan lès Béziers

Le Gestionnaire

L'A.L.P est un service municipal, le gestionnaire est la mairie.

Responsable Légal : Alain DURO, Maire - Place de l'Hôtel de Ville 34490 THEZAN LES BEZIERS

Tél : 04 67 32 67 00 - mail : animation@mairiethезan.fr

La Structure

Le centre est situé à proximité des écoles élémentaire et maternelle :

- Les plus de 6 ans, rue Maurice Jourdan, côté école élémentaire (04 67 32 27 79),
- Les moins de 6 ans, rue Pierre et Marie Curie, côté école maternelle (04 67 36 17 41).

Mail commun : animation@mairiethезan.fr

Le dossier d'habilitation est agréé par la Direction Départementale de la Cohésion Sociale, la Direction de la Protection Maternelle et infantile, la Direction des Services Vétérinaires, la Commission de Sécurité.

- **Les moins de 6 ans** bénéficient de locaux qui comprennent une salle climatisée de 90 m² aménagée avec des espaces repas, activité manuelle, jeux, une salle de motricité, une bibliothèque, une cour de 1700 m² et un bloc sanitaire comprenant 5 wc, 4 lavabos, une douche.
- **Les plus de 6 ans** deux salles climatisées sont mises à disposition, elles sont assez grandes pour accueillir les enfants en toute sécurité : des espaces dédiées à l'animation, à l'intérieur, pour les activités manuelles ou autres, un espace extérieur avec une cour, des espaces verts aménagés, un plateau sportif, une salle de restauration, des espaces de rangement pour le matériel, un espace adulte avec un bureau réservé à l'équipe de direction et d'animation.

La capacité :

Moins de 6 ans	50
Plus de 6 ans	110

Horaires d'accueil : Le lundi, mardi, jeudi, vendredi en période scolaire :

Maternelles

- de 7h30 à 8h45 Accueil des enfants jusqu'à 8h35
- de 12h00 à 13h45 Restauration,
- de 16h30 à 18h30 Accueil après l'école.

Primaires

- de 7h30 à 8h30 Accueil des enfants jusqu'à 8h20
- de 12h00 à 13h45 Restauration,
- de 16h15 à 18h30 Accueil après l'école.

L'encadrement

L'équipe de Direction :

Directrice des plus et des moins de 6 ans : Nelly VOISIN	FPT Direction
Directrice Adjointe des plus de 6 ans : Nadia HURTADO	BAFD
Responsable Adjointe des moins de 6 ans : FORTE Sandy	BAFA

La Régie :

Sandy FORTE,	régisseur principal des plus et des moins de 6 ans
Nadia HURTADO,	régisseur suppléant des plus et des moins de 6 ans

L'équipe pédagogique et d'animation :

Responsable pédagogique et administrative des + et – de 6 ans : Nadia HURTADO
Responsable pédagogique des moins de 6 ans : Sandy FORTE

+ de 6 ans		- de 6 ans	
Nadia HURTADO	BAFA/BAFD/AFPS	Sandy FORTE	BAFA
Muriel COLIN	BAFA	Daria SILVESTRE	BAFA
Marie France PIRONNET	BAFA (cuisine)	Marie-Agnès PINOCHET	ND
Michèle HAGER,	BAFA	Laurie ECHINARD	Animateur périscolaire
Sylvie DAUGA	BAFA	Mélanie GARCIA	Non D. (cuisine)
Johanna GIRAUD	Cap petite enfance		
Camille OLIVIER	ND Remplacements		
Ophélie MENERAT	Remplacements ND		
Céline DELHOMMAIS	AVS		

La Prévision d'encadrement :

Présence permanente de la directrice ou de ses adjointes

- **- de 6 ans :** 1 animateur pour 14 enfants de moins de 6 ans pendant l'ALP
- **+ de 6 ans :** 1 animateur pour 18 enfants de plus de 6 ans pendant l'ALP

L'accueil périscolaire (ALP) prend en charge les enfants de l'école maternelle et primaire.

Le présent projet, présente le fonctionnement des temps d'accueil périscolaire maternel et élémentaire de la commune de Thézan les Béziers.

L'ALP répond aux besoins fondamentaux : besoin d'agir, d'apprendre, de sécurité, de bien-être et de reconnaissance.

Il est à la fois un moyen de garde sécurisant et pratique pour les parents.

A travers des activités ludiques et créatives, les enfants peuvent s'épanouir en dehors du milieu scolaire et en complémentarité avec celui-ci.

Intentions pédagogiques et objectifs

- **Faire que l'enfant s'assume :** Développer la confiance en soi, éveiller la curiosité, développer l'imaginaire, favoriser la créativité ...
- **Faire que l'enfant assume ses actes :** Encourager le fair-play (respect des règles de jeux, de vie) assumer ses choix,
- **Faire que l'enfant se montre solidaire :** Favoriser le respect de l'autre et de l'environnement, développer l'esprit d'équipe...
- De manière toujours ludique, en favorisant la pédagogie du « laisser faire » du « faire avec » et du plaisir.

Les différents temps de la journée

▪ L'accueil du matin

Accueil échelonné :

- de 6 ans : à partir de 7h30 à 8h35
- + de 6 ans : à partir de 7h30 à 8h20

Afin de responsabiliser l'enfant, il devra se présenter auprès de l'animateur responsable des feuilles de présences afin de vérifier ensemble le déroulement de sa journée (repas et Alp du soir).

Jeux de société, de constructions, dessins, lecture, discussions lui seront proposés.

▪ La pause méridienne, de 12h00 à 13h35

A 12h00, les enfants sont récupérés à l'école. Un double service est en place chez les + de 6 ans. Par mesure d'hygiène, ils devront passer aux toilettes et se laver les mains avant le repas.

Les animateurs mangent à table avec les enfants et les incitent à goûter les plats proposés, dans le calme.

Un projet de lutte contre le gaspillage alimentaire a été mis en place en organisant le débarrasage avec pour les primaires un « tri des déchets » dans des bacs prévus à cet effet.

Ensuite un temps de jeux libres en extérieur ou intérieur leur est proposé.

▪ L'accueil du soir :

Les enfants sortent de l'école à 16h15 au primaire et 16h30 maternelle.

Le lundi, mardi et jeudi, et vendredi, la pause goûter (fourni par les parents) s'effectue à la sortie des classes.

Activités Périscolaires

Les plannings d'activités sont affichés dans la vitrine devant les structures. Elles sont mises en place par les animateurs, le soir de façon planifiées, mais resteront modulables et en libre choix.

En fonction de la météo et des saisons par petits groupes :

- Jeux de cour [Ballon, corde à sauter, cerceaux, jeux collectifs animés ou pas, ping-pong)
- Activités manuelles à thème, coloriages, modelage, peinture, collage, découpage, fresques murales, décoration de la salle, et diverses créations.
- Activités sportives, Détente, relaxation, Dance, chant.

Des placards de rangements sont en place de manière à ce que les enfants puissent y accéder en libre-service ou pas. Après les activités, les enfants sont invités à ranger et nettoyer le matériel.

Départ échelonné :

- - de 6 ans : à partir de 16h30 à 18h30
- + de 6 ans : à partir de 16h15 à 18h30

Rôle et attitude de l'équipe d'animation :

Les animateurs sont les référents, les points de repère des enfants, c'est à eux que ces derniers doivent pouvoir s'adresser.

Les animateurs sont à l'écoute des enfants, ils se doivent :

- De veiller à la sécurité physique et affective des enfants
- De respecter la réglementation et la législation en vigueur
- De respecter et d'entretenir le matériel qu'ils utilisent
- D'être actif motivé et exemplaire.
- De suggérer et de valoriser les compromis, tout en favorisant le dialogue
- D'être vigilant à l'accueil des enfants dans leur diversité (respect des particularités de chacun).

Fonction et rôle de la Direction :

Les relations direction/équipe d'animation doivent être fondées sur le respect mutuel des rôles, la confiance, la solidarité et la concertation. En outre, les relations entre l'animateur et la directrice ne peuvent se fonder que sur une franchise réciproque. Toute autre attitude ne pourra qu'avoir des répercussions négatives sur la vie en collectivité. En tant que formateur, il revient à la directrice de soutenir les animateurs et apporter aide, éléments de solutions aux problèmes rencontrés. Pour cela la directrice devra être disponible autant que possible, et impliquer autant que possible l'équipe d'animation dans la construction et la mise en place des projets.

Le travail avec les écoles

Ce travail a plusieurs buts :

- Tendre vers une cohérence éducative
- Fixer les mêmes règles de vie pour les enfants dans le cadre d'exigences communes au niveau du respect des autres et du respect des locaux et du matériel.
- Pouvoir discuter et prendre en compte du mieux possible les problèmes personnels que peuvent rencontrer certains enfants (problèmes familiaux, de maltraitance, de carence affective, d'inhibition, ou d'hyperactivité....) repérés et traités par les professionnels qualifiés (psychologues, médecins).
- Faire de l'ALP un relais et un complément de l'école.
- Discuter des modalités de travail en commun.

La mise en place de rencontres régulières entre la directrice de l'ALP et les directrices des écoles sont impératives pour favoriser cet élan.

Le projet doit viser le juste équilibre entre le temps scolaire et périscolaire. Le rôle des enseignants et celui des animateurs ALP sont complémentaires.

Le travail avec les familles

Afin de continuer à améliorer le bon fonctionnement de l'ALP et d'installer une relation de confiance et de respect avec les familles, l'équipe est présente et ouverte à toute discussion concernant la vie de l'enfant au centre.

En cas de problème quelconque, nous serons amenés à rencontrer la famille afin de trouver ensemble une solution à adopter.

Fait à Thézan les Béziers, le 22 juillet 2019

La Direction de l'Accueil Collectif de Mineurs